Parcours Élections Régionales

Le travail d'élu.e régional.e

OBJECTIFS

- Comprendre les compétences et le travail d'élu.e régional.e
- Saisir les enjeux de la délibération, du débat et du consensus
- Prendre des décisions concernant la gestion de la commune

DESCRIPTION

Durant cet atelier, les participant.e.s vont être amené.e.s à se mettre dans la peau d'un.e élu.e régional.e, et à travailler en groupes (= conseil régional) afin de répondre à des problématiques concernant leur région.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Communiquer et travailler en équipe (savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe)
- S'impliquer dans un débat
- Restituer un travail individuel et collectif

SOCLE COMMUN

- Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

DURÉE

2 x 50 minutes ou 2 heures

RESSOURCES

- Vidéo "Dessine moi l'éco : à quoi servent les régions ?"
- Qu'est-ce qu'un conseil régional ?
- Tableau récapitulatif de la répartition des compétences des collectivités territoriales

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Ordre du jour du Conseil Régional
- Exercice ***Le travail d'élu.e régional.e***
- Vidéo-projecteur et/ou photocopieuse

Method

POUR COMMENCER (10') :

- Composer des groupes de 4 à 8 participant.e.s maximum (vous pouvez vous inspirer de nos animations transversales pour vous aider). Chaque groupe représente le conseil régional d'une ville. Pour scénariser davantage la séance, les groupes peuvent choisir la région dont ils veulent représenter le conseil régional (région inventée ou réelle).
- Présenter au groupe l'objectif de l'atelier : se glisser dans la peau d'un.e élu.e régional.e. Les participant.e.s vont être répartis en petits conseils régionaux et vont devoir réfléchir sur des propositions portant sur leur région. Un ordre du jour est proposé en annexe, mais vous pouvez faire votre propre ordre du jour en vous aidant du tableau récapitulatif des compétences des collectivités territoriales (voir ressources). Vous pouvez également inviter les participant.e.s à faire leur propre ordre du jour en amont de la séance.
- Expliquer comment se présente une séance du conseil régional (voir ressources).

ÉTAPE 1 : COMPRENDRE LE MODE DE SCRUTIN (5') :

Trois modes de scrutin sont possibles au sein d'un conseil régional. Cependant, pour simplifier la séance, nous vous conseillons de faire voter les participant.e.s par scrutin ordinaire en leur présentant tout de même les deux

autres modes de scrutin.

- le **scrutin ordinaire** a lieu (le plus communément) à main levée ;
- le **scrutin public** a lieu, à la demande du quart des membres présents, soit par bulletin écrit, soit par appel nominal. Le registre des délibérations doit comporter le nom des votant.e.s ainsi que l'indication du sens de leur vote ;
- le **scrutin secret** a lieu lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ou s'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

ÉTAPE 2 : TRAVAIL EN GROUPE SUR LES PROPOSITIONS (25') :

- Expliquer la consigne : chaque groupe désigne en son sein un.e président.e qui dirige le conseil municipal et qui encadre le vote. Cette personne fixe l'ordre du jour. Elle procède à l'ouverture et la fermeture de la séance du conseil régional. Un.e délégué.e pour chaque thème parmi les conseillers municipaux (voir Exercice ***Le travail d'élu.e municipal.e***). Ces délégué.e.s rapporteront le travail du groupe pendant la restitution en plénière en présentant les arguments émis.
- Chaque groupe prend connaissance de l'ordre du jour. Ils doivent flécher le budget de la région sur des projets. Evidemment, ils ne doivent pas dépasser l'enveloppe budgétaire. Les participant.e.s doivent échanger et discuter de chaque thématique en exprimant leurs opinions et remarques. Le but de cette étape est de remplir la première colonne de l'exercice distribué (arguments pour et contre lors des échanges).

ÉTAPE 3 : VOTES (10') :

- À la fin de la première séance et après avoir discuté et entendu les arguments de chacun.e sur les thématiques, les participant.e.s passent au vote à main levée au sein de leur conseil régional. Ils doivent choisir quels projets seront réalisés en prenant en compte la contrainte budgétaire. En cas d'égalité parfaite, c'est la voix du.de la président.e qui départage.
- Nous vous conseillons de ramasser les tableaux à la fin de la séance car ils seront très importants lors de la deuxième séance.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION EN PLÉNIÈRE (30') :

- Placer les participant.e.s en groupe, comme à la séance précédente et redistribuer les tableaux de l'exercice.
- Chaque conseil régional fait la restitution de ses décisions. Les délégué.e.s qui sont référent.e.s d'un thème dont la décision à été votée au conseil interviennent et présentent les arguments (pour et contre) émis ***(Par exemple, si un conseil a voté la l'attribution d'un budget pour la construction d'un centre aquatique, le.a délégué.e aux sports et loisirs intervient et donne les arguments qui ont poussé le conseil à voter de cette manière).***
- Les groupes ont-ils pris des décisions plutôt similaires ou au contraire très différentes ? Comment les décisions ont-elles prises au sein de chaque groupe ?

ÉTAPE 5 : RETOURS SUR EXPÉRIENCE (20') :

- Organiser un temps de retour sur le jeu. Distribuer 3 post-it par participant.e et leur demander d'écrire sur le premier post-it ce qu'ils ont appris, sur le deuxième ce qui les a surpris. Le troisième post-it sert aux éventuelles questions.
- Regrouper spatialement les post-its de même nature et approfondir certains points au besoin, en répondant aux questions qui se posent en grand groupe.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Si vous avez encore du temps, en conclusion de la séance, demander aux participant.e.s ce qu'ils.elles ont apprécié et moins apprécié. Qu'est-ce qui a semblé le plus facile et le plus difficile ? Quelle vision ont-ils.elles du travail d'élu.e régional.e ?

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- La plupart des réunions du conseil régional sont ouvertes au public, vous pouvez donc aller assister à une séance du conseil régional de votre ville avec les jeunes.
- Vous pouvez également organiser une rencontre avec un.e élu.e régional.e du territoire échanger avec et lui soumettre les propositions émises par les jeunes pour leur région.